



Demande d'assemblée extraordinaire pendant l'assemblée générale

Par **Iouna013**, le **29/07/2016** à **09:50**

Bonjour,

Faisant partie d'une copropriété de 26 lots, nous sommes 8 copropriétaires à vouloir demander une assemblée extraordinaire pendant l'assemblée générale qui aura lieu le 09/09/16

Les convocations pour l'assemblée générale qui aura lieu le 09/09/16 ont déjà été envoyés mais nous souhaiterions mettre à l'ordre du jour un appel à la concurrence. Nous avons déjà effectué les démarches de recherche d'un nouveau syndic et nous en avons sélectionné un qui semble mieux nous convenir.

Cependant, nous ne sommes pas d'accord sur la façon de procéder.

Selon un copropriétaire il est inutile d'envoyer un courrier à notre syndic actuel pour les prévenir de cette demande. Or, il me semble que cette démarche qui doit être effectuée par un courrier en lettre recommandée avec AR est obligatoire.

Nous avons rédigé un courrier pour avertir les autres propriétaires avec une feuille d'emargement. Lors de leur distribution nous leur remettrons aussi une copie du contrat proposé par le syndic concurrent à notre syndic actuelle.

Nous avons aussi relevé les points pour lesquels nous souhaitons changer de syndic. Voici le courrier que nous adresserons à nos copropriétaires:

Mesdames, Messieurs,

Vous avez reçu début juillet, la convocation pour l'Assemblée Générale 2016 de l'A.S.L., pour l'ensemble de la copropriété, et la convocation pour le syndicat des copropriétaires.

Cette assemblée générale aura lieu le 09 septembre 2016 à 18h pour l'ASL et à 19h30 pour le syndicat à **** adresse ****.

A cette date de l'AGO se tiendra une assemblée Générale Extraordinaire afin de renouveler ou pas le contrat qui nous lie avec F***

· Avec un certain nombre de copropriétaires, nous avons soulevé des points qui nous semblent importants d'aborder quand à la gestion de notre copropriété lors de cette Assemblée Générale.

En effet, depuis la reprise de la gestion de notre syndicat par F***, nous avons constaté que la gestion des comptes n'est pas satisfaisante car depuis leur arrivée notre compte est débiteur. De plus, une prise de décision a été faite par F*** concernant les finances de notre syndicat sans consulter au préalable le conseil syndical. La somme des travaux demandés aux copropriétaires concernant la rénovation des toitures de la rue ***adresse*** a été utilisée pour régler les diverses charges alors qu'elle devait être bloquée pour financer les travaux.

· Nous souhaiterions proposer un appel à la concurrence concernant la gestion de notre syndicat de copropriété par F***. En effet, après plusieurs recherches une offre proposée par le syndicat de copropriété P*** semble correspondre aux attentes de gestion de notre

copropriété. Une copie de la proposition de contrat vous est remise ce jour afin de pouvoir la consulter.

- La mauvaise gestion de nos extérieurs (espaces vert).
- Les soucis de voisinages ne sont pas réglés malgré plusieurs demandes auprès de F***.

Vous en remerciant à l'avance.

Cordialement.

Qu'en pensez vous ? Quels sont vos conseil pour que cela soit fait dans les règles?

Merci d'avance